



RÈGLEMENT JEU CONCOURS

« Construis la maison de tes rêves en LEGO »

ARTICLE 1 - PREAMBULE

La société **HABITAT COOPERATIF DE NORMANDIE**, Société Coopérative à Conseil d'Administration, dont le siège social se situe au 16 Boulevard Chambaudoïn – 27000 EVREUX, immatriculée au RCS d'EVREUX sous le n° 603 650 029, représentée par son Président, Monsieur Laurent DU POUGET, ci-après désignée « l'Organisateur », fête ses 70 ans cette année !

Dans cette perspective, HCN organise un jeu-concours, sans obligation d'achat, à destination des familles réservataires et locataires accédants sur le thème « **Construis la maison de tes rêves en lego** ». L'objectif de ce concours est de faire appel à l'imagination, la créativité et au talent de bâtisseur des enfants.

Le fait de participer au présent jeu-concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au présent Jeu-Concours est gratuite et ouverte uniquement aux enfants âgés de moins de 12 ans.

Une boîte de lego de 484 pièces environ sera remise aux familles éligibles par l'un de nos collaborateurs.

Une seule participation par enfant est autorisée. Le non-respect de cette règle sera sanctionné par l'exclusion du participant.

Les personnes impliquées directement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du présent jeu-concours ne peuvent y participer.

S'agissant d'un jeu-concours à destination d'enfants mineurs, la participation au présent jeu est subordonnée à l'obtention d'une autorisation parentale (**Annexe n° 1**). À tout moment, l'Organisateur pourra demander communication de cette autorisation écrite.

L'Organisateur se réserve la faculté de procéder à toutes vérifications nécessaires afin notamment de contrôler l'identité d'un participant. Tout participant qui ne serait pas en mesure de justifier de son identité dans un délai de 10 jours à compter de la demande de l'Organisateur perdra le bénéfice des avantages acquis et sera exclus du présent jeu-concours.

Comment participer ?

Les participants devront envoyer du **18 septembre 2023 au 12 novembre minuit**, une photo de la maison de leurs rêves construite avec les lego fournis par l'Organisateur et la photo de l'enfant ayant réalisé cette construction, au format numérique JPEG ou PNG par email à l'adresse **info@hcnormandie.com**, en indiquant :

- En objet du mail : « *Jeu concours LEGO* »,
- Dans le corps du message : prénom et nom de l'enfant, adresse postale, numéro de téléphone, adresse email et la composition familiale.

En prenant part à ce jeu-concours, chaque participant garantit qu'il est l'auteur de la photo et s'engage à ne pas soumettre à l'Organisateur une photo pouvant porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle notamment au titre du droit d'auteur.

L'Organisateur se réserve également le droit d'écarter toute personne ne respectant pas strictement le présent règlement.

ARTICLE 3 - DUREE DU CONCOURS

Le concours se déroulera à partir du **18 septembre 2023 au 12 novembre minuit**, date limite d'envoi des photos.

ARTICLE 4 - MODES DE SELECTION DES GAGNANTS ET DOTATIONS

Le jury du concours sera constitué de collaborateurs HCN et/ou SILOGE, son partenaire historique, lequel se réserve le droit d'exclure toute photo qui ne respecterait pas le thème du concours ou le règlement du concours, ainsi que les photos qu'il jugerait inappropriées. Cette décision sera irrévocable.

Ce jury sélectionnera **les 3 gagnants du concours** sur la base des critères suivants : le respect du thème et des conditions énoncées dans le présent règlement et de la qualité artistique de la construction.

Les résultats du présent jeu-concours seront annoncés par le Président d'HABITAT COOPERATIF DE NORMANDIE, **le 28 novembre 2023**.

Les gagnants qui ne pourraient être présents physiquement à l'annonce des résultats seront prévenus individuellement de leur gain par email ou téléphone. Tout gagnant ne s'étant pas manifesté dans les 10 jours suivant la réception du mail de confirmation de son gain, ne sera plus autorisé à réclamer son lot gagnant. Dans une telle hypothèse, ledit lot sera automatiquement attribué à la personne arrivée en quatrième au classement.

Liste des lots :

- **Premier prix** : un pack entrée famille au parc zoologique BIOTROPICA d'une valeur de 68 euros (2 places adultes, 2 places enfants),
- **Second prix** : une smartbox famille d'une valeur de 50 euros,
- **Troisième prix** : 4 entrées au Château de Beaumesnil d'une valeur de 38 euros.

Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation.

Les gagnants autorisent expressément l'Organisateur à reproduire et à publier gracieusement sur leurs identités et/ou leurs photos sur tout support, sans limitation de durée.

ARTICLE 5 - RESPONSABILITES

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants.

Il est précisé que la société LEGO n'est nullement impliquée dans l'organisation et la promotion du présent jeu-concours. Dès lors, sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de réclamation.

En cas de force majeure, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ce jeu-concours sans aucune contrepartie. Il se réserve d'ailleurs la possibilité de prolonger ou de limiter la période de participation, de le reporter ou d'en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

L'auteur de la photo renonce à réclamer une quelconque rémunération lorsque l'Organisateur fera usage de sa photo, et accepte que celle-ci soit éventuellement modifiée, recadrée et/ou accompagnée de commentaires écrits.

ARTICLE 6 - INFORMATIONS ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi du 6 août 2004 et du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent jeu-concours et font l'objet d'un traitement informatique par l'Organisateur.

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données le concernant sur simple demande à l'adresse info@hcnormandie.com, accompagnée d'un justificatif d'identité.

ANNEXE 1

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e)

NOM

PRENOM.....

Demeurant à

ADRESSE.....

.....

En ma qualité de mère / père / tuteur légal (rayer les mentions inutiles)

Autorise mon fils / ma fille (rayer les mentions inutiles)

NOM.....

PRENOM.....

Né(e) le.....

A participer au jeu-concours photo organisé par HABITAT COOPERATIF DE NORMANDIE du
18 septembre 2023 au 12 novembre 2023 inclus.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du jeu-concours photo.

Fait à..... Le.....

Signature du représentant légal